

Statut socio-économique et fécondité : cas de l'Algérie **Nacer Boulfekhar, Université Saad Dahlab Blida-Algérie**

Résumé : Beaucoup d'études sur la fécondité se focalisent sur les liens bivarié et multivarié qu'entretiennent les variables socio-économiques et culturelles avec elle. La démarche que nous adoptons est différente de celle-ci dans la mesure où notre but n'est pas de voir l'effet de chaque variable prise isolément des autres mais plutôt d'étudier comment l'appartenance sociale issue de la condensation de ces variables influe sur la fécondité. Dans ce cadre il est opportun de mentionner que les variables socio-économiques et culturelles s'autodéterminent les unes par les autres et qu'il n'est pas rare de remarquer que les personnes ayant acquis les bonnes positions à l'égard d'une ou deux variables le sont fort probablement à l'égard des autres variables, et vice versa (Yaakoubd A). Pour ce faire nous appliquons la méthode de l'analyse en composantes principales pour construire les catégories sociales issues de l'enquête nationale algérienne sur la santé de la mère et de l'enfant de 2002.

Introduction

La stratification sociale désigne le processus par lequel des individus, des familles ou des groupes sociaux sont rangés d'une manière hiérarchique de telle sorte que les uns occupent les échelons supérieurs et les autres occupent les échelons inférieurs (Stavenhagen R, 1968). Selon Davis et Moore ce positionnement est le résultat de la distribution inégale des droits et des obligations dans la société (Stavenhagen R, 1968). Cette distribution inégale des droits et obligations conduit inéluctablement vers des avantages économiques, sociaux, politiques et culturels différents qui se traduisent en des comportements et de modes de vie différents (Galobardes et Al, 2007). Le « statut socioéconomique » est parmi les systèmes de stratification les plus importants que les sociétés développent et maintiennent. Il est basé principalement sur des critères économiques et sociaux.

Pour désigner les différents états représentant les conditions socioéconomiques, des ménages, en vue de les étudier, mesurer, les comparer et apprécier leur impacts sur les phénomènes objet de l'étude, on se réfère le plus souvent à des concepts comme la classe sociale, le statut socioéconomique, la position sociale et beaucoup d'autres termes qui sont souvent utilisés d'une manière interchangeable malgré leurs bases théoriques et leurs significations différentes (Galobardes et Al, 2007).

Ces concepts exerçaient et continuent d'exercer une attirance remarquable dans les études ayant trait à la sociologie et aux sciences sociales en général (Bollen KA et Al). Elles sont souvent impliquées dans les recherches pour expliquer les différences des phénomènes en question intra et entre populations. Ils sont également utilisés pour analyser et expliquer les processus de développement et de changement dans les sociétés. L'usage de ces concepts est si répandu et tellement différent que la tentative d'explorer les travaux qui leur sont consacrés et essayer de les synthétiser est pratiquement futile (Bollen KA et Al). Il n'est peut-être pas aberrant de penser qu'il y a autant de définitions de ces concepts que de chercheurs travaillant ou ayant travaillé dessus.

Si leur importance et leur utilisation abondante au fil du temps devraient leur réserver un large consensus en matière de définition, de conceptualisation et d'opérationnalisation force est de constater que les divergences en la matière sont au contraire très importantes à la fois entre disciplines et même au sein d'une même discipline (Bollen KA et Al). La conceptualisation et la mesure du statut socioéconomique / classe sociale est parmi les sujets les plus difficiles et les plus controversés en recherche dans le domaine social. D'imminents savants débattent depuis plus de 125 ans de la théorie, d'opérationnalisation et de l'utilité de la construction du statut socioéconomique / classe sociale (Bollen KA et Al, 2001). D'après Cambell et Parker le débat sur ces concepts cessera lorsque cessera la recherche sociale. Cependant la concentration sur un champ disciplinaire et sur des

phénomènes bien déterminés pourrait bien profiter à la compréhension de ces concepts et aider à les mieux cerner.

Dans cet intervention nous utiliserons le terme «statut socioéconomique » pour designer deux aspects :

- 1- L'aspect matériel relatif aux biens et capitaux possédés par le ménage. Cet aspect sera représenté par 'l'indice économique'
- 2- La position sociale induite principalement par le prestige lié au niveau d'éducation et l'occupation. Elle sera représentée par 'l'indice social'

Si les biens et les moyens matériels témoignent de l'accès, des différents groupes et ménages au sein de la population, aux ressources rares et aux services prodigués par la société, l'éducation, quant à elle, agit sur l'accès à l'information et permet l'ouverture sur, entre autre, les différentes idées relative aux modes de vies, aux loisirs, à la formation des couples, à la fécondité et l'aptitude de bénéficier des inventions scientifiques. L'occupation, quant à elle, est l'expression de l'expérience acquise dans la fonction et qui pourrait signifier pouvoir, prestige et privilèges auxquels peuvent parvenir certaines individus.

Méthodologie

Données :

C'est une enquête qui s'inscrit dans la continuité du projet initié par la ligue des Etats arabes appelé projet Pan arabe pour la promotion de l'enfance (PAPCHILD), qui permet la planification et le suivi des programmes et politiques de santé. L'exécution de l'ensemble des étapes de l'enquête (de la conception à l'exploitation des données) a été confiée à l'office national des statistiques. La collecte des informations a été réalisée pendant la période allant du 21 au 30 septembre 2002. Les unités de l'échantillon ont été tirées par sondage stratifié à deux degrés. Au premier degré, il a été procédé au tirage des districts alors qu'au second a été tiré les ménages.

Ainsi deux échantillons théoriques devaient être tirés. Le premier appelé échantillon principal, composé de 10200 ménages, à raison de 20 ménages par district. Il sert à déterminer les principaux indicateurs démographiques et de santé. Le second échantillon qualifié d'élargi, est composé en plus de l'échantillon précédent d'un échantillon complémentaire de même taille ce qui correspond un effectif global de 20400 ménages soit 40 ménages par district. En fin de compte l'enquête a pu toucher effectivement 19233 ménages, soit un taux de réponse appréciable de l'ordre de 93,5 %.

méthode

Les critères servant à la constitution d'un quelconque système de stratification peuvent être pris isolément ou conjointement, mais il semble qu'ils sont le plus souvent multiples (Stavenhagen 1968) puisqu'ils correspondent plus à la réalité sociale. Sur une sélection de 67 études relatives à la fécondité et à la mortalité infantile en relation avec le statut socioéconomique, Kenneth et al (2001) trouvent que les variables utilisées dans la constitution de l'indicateur du statut se répartissent comme suit :

Variable	Fréquence
Education de la femme	66
Bien durables / caractéristiques de la maison	35
Education du mari	23
Occupation du mari	15
Occupation de la femme	13
Revenu/Consommation	11
L'accès à la sécurité sociale	1
Allocation	1
High caste household	1

Source : Kenneth B et Al, p 167.

Comme le signalent beaucoup de chercheurs, le choix des variables est lié, entre autre, à la disponibilité des données mais également aux avantages et limites des variables elles mêmes (Vickie 2007, Kenneth et al 2001).

Pour cerner l'influence du statut socioéconomique sur la fécondité, dans ce travail, nous allons utiliser deux indices: le premier capte plus l'aspect matériel et économique du ménage et le deuxième est lié plus à son aspect social.

Le premier indice relate les conditions matériels dans lesquelles vivent les ménages et témoigne des niveaux de vie de ces derniers et des moyens mises à leurs disposition pour accéder aux divers biens et commodités, et aux différents services liés à la santé, à la nutrition, aux loisirs etc. En vue d'apprécier ce volet matériel on recourt généralement au revenu, aux dépenses du ménage mais également aux biens durables possédés par les ménages et aux caractéristiques du logement (Seema et al 2006). En l'absence des informations relatives au revenu et aux dépenses nous avons choisi la dernière alternative. Notre choix est donc dicté par l'indisponibilité des données mais émane également de la robustesse de l'indice lui même. En effet ce procédé a été utilisé et testé par Filmer et Pritchett (1998). En utilisant la méthode basée sur les biens et commodités du ménage et également sur la méthode des dépenses du ménage Filmer et Pritchett ont trouvé une grande concordance entre leurs résultats. Ils sont allés même plus loin lorsqu'ils affirmèrent que la première méthode, basée sur les caractéristiques et biens possédés par les ménages, donne des résultats cohérents et robustes voire même meilleurs que ne le donne la méthode des dépenses des ménages.

Le deuxième indice est basé sur l'éducation et l'occupation du couple.

La méthode statistique Analyse en Composantes Principales (ACP) est utilisée, pour les deux indicateurs, afin de résoudre le problème des poids réservés à chaque variable introduite dans la construction de chaque indice.

Après l'application de l'ACP, selon qu'il s'agit du premier ou du deuxième indice, le premier composant est retenu pour la création des quintiles englobant l'ensemble des femmes enquêtées. Le premier quintile représente les femmes les plus défavorisées, le dernier quant à lui représente les femmes les plus favorisées, le troisième quintile représente le groupe à mi-chemin alors que le deuxième et le quatrième quintiles représentent les cas intermédiaires entre le groupe du milieu et les deux extrémités.

La mesure de la fécondité s'est faite, principalement, à l'aide de deux indicateurs : l'indice synthétique de fécondité générale et l'indice synthétique de fécondité légitime. Cette démarche est dictée par le fait que le premier indicateur du statut socioéconomique se calcule pour tout le ménage et permet l'étude des différents groupes sociaux alors que le deuxième indicateur est calculé au sein du couple et n'admet pas qu'on généralise sa valeur à tout le ménage.

Résultats

Fiabilité de l'analyse

La valeur de certains biens durables et des caractéristiques du logement sont différents entre le milieu rural et le milieu urbain. Le tracteur à titre d'exemple, pour ne citer que cela, est un bien valorisé dans le milieu rural mais pas dans l'urbain. Pour prendre ceci en compte nous avons fait deux ACP distincts, une par milieu de résidence. Ensuite nous avons créer les quintiles dans les deux milieux et les avons réunis par la suite dans un même fichier.

La cohérence interne des données peut être dressée d'abord par les testes de validité de la méthode mais également par la visualisation des données elles même à travers les tableaux de fréquences des biens durables et caractéristiques du logement en fonction des quintiles établis. Le teste de l'indice sociale obéit également à la même logique.

L'indice KMO (Kaiser-Meyer-Olkin) et le test de Bartlett permettent d'accepter l'analyse factorielle. Les valeurs de KMO varient entre 0,7 pour l'indice économique et égale 0,6 pour l'indice social. Le test de Bartlett indique également que cette analyse est satisfaisante. La valeur de Alpha de Cronbach va, quant à elle, dans le même sens à savoir que les deux indices sont fiables bien que les résultats de l'indice économique sont meilleurs que ceux du deuxième indice. Ceci est dû probablement aux manques de précision dans le collecte des données concernant l'occupation des maris.

Tableau 1 : L'indice Kaiser-Meyer-Olkin, Alpha de Cronbach, la variance totale expliqué et la variance expliquée par le premier composant.

	Indicateur matériel		Indicateur social
	Rural	Urbain	
Kaiser -Meyer-Olkin	0,71	0,78	0,6
Alpha de Cronbach	0,71	0,77	0,6
Variance expliquée %	60	62	60
Variance expliquée par le premier composant %	22	21	60

La visualisation des données confirme que la cohérence interne est assurée aussi bien pour l'indice économique que pour l'indice social. Comme le montrent les tableaux 2 et 3, les femmes sont réparties en trois groupes : le premier regroupe les femmes de la catégorie inférieure et englobe les 30% des femmes ayant les scores les plus faibles, le deuxième concerne la catégorie moyenne et englobe 40% des femmes et enfin la catégorie supérieure des 30% des femmes ayant les scores les plus élevés.

Pour l'indice économique, la catégorie supérieur détienne pratiquement tous les pourcentages élevés des caractéristiques désirées dans le logement. La même chose est enregistrée en ce qui concerne la possession des biens durables. En plus de la gradation remarquée quasiment pour toutes les caractéristiques du logement et pour les biens durables, l'écart entre les deux catégories, inférieure et supérieure, montre que les conditions économiques de la catégorie supérieur sont nettement plus avantageuses.

Pour l'indice social, qui est basé principalement sur le niveau d'éducation de la femme et de son mari en plus de l'occupation du mari, la gradation, à travers les trois catégories, est également confirmée. Les femmes de la catégorie supérieure sont donc bien placées par rapport à la catégorie moyenne mais surtout par rapport à la catégorie inférieure. A titre d'exemple nous remarquons que la première

catégorie est constituée de plus de 85% de femmes illettrées pour lesquelles aucun mari ne dépasse le niveau moyen alors que la catégorie supérieure est constituée de presque 50% de femmes avec le niveau d'éducation secondaire et plus et dont 66% de leurs maris ont un niveau d'éducation secondaire et plus. En terme d'activité professionnelle, les femmes de la première catégorie n'exercent aucune activité professionnelle à raison de 92% alors que ce pourcentage n'est que de 66% pour les femmes de la catégorie supérieure.

Tableau 2 : Caractéristiques des logements et biens durables selon l'indice économique (EASF2002).

		catégorie inférieur 30 %	Catégorie moyenne 40%	Catégorie supérieur 30%	Total %
Type logement	Bidon ville et autre	10,6	4,4	2,8	5,8
	Maison traditionnelle	46,5	35,0	25,4	35,5
	Appartement, Maison, villa.	42,9	60,6	71,8	58,7
Source d'eau potable	Fontaine/puits/citerne et Autre	37,8	21,5	23,5	26,9
	Eau courante	62,2	78,5	76,5	73,1
Type du sol du logement	Terre battue vinyle et autre	10,6	7,0	6,8	8,0
	Carrelage /Ciment	89,4	93,0	93,2	92,0
Existence de sanitaire	Pas de toilettes	20,3	1,7	,4	6,8
	Oui exteri. logement	26,4	11,1	2,2	12,9
	Oui inter. logement	53,3	87,2	97,4	80,2
Type d'éclairage	Lampe-a huile/ bougi et autre	4,9	1,7	1,4	2,6
	Electricité	95,1	98,3	98,6	97,4
Existence de cuisine	Pas de cuisine	16,2	8,2	5,4	9,7
	Oui exter. logement	13,9	6,2	2,8	7,5
	Oui inter. logement	69,9	85,6	91,8	82,8
Energie pour cuisiner	Charbon/Bois et autre	4,3	,7	1,1	1,9
	Gaz en bouteille	88,6	65,0	46,4	66,3
	Gaz naturel	7,1	34,3	52,5	31,8
Logements disposant des biens durables	Radio	59,3	65,7	73,9	66,3
	Téléviseur	89,5	93,4	90,4	91,3
	Vidéo	1,2	7,0	30,4	12,4
	Parabole	36,4	56,4	55,9	50,3
	Réfrigérateur	86,4	82,0	82,7	83,5
	Chauffage	19,6	48,1	62,6	44,1
	Cuisinière	55,0	65,5	66,6	62,7
	Chauffe eau	1,0	10,6	48,0	19,2
	Machine à coudre	20,8	29,2	35,5	28,6
	Ventilateur électrique	28,6	37,0	34,5	33,7
	Téléphone	10,3	28,6	48,5	29,2
	Machine à laver	,2	6,1	34,8	13,1
	Climatiseur	2,1	6,7	14,7	7,7
	Motocyclette	5,0	5,0	4,9	5,0
	Voiture privée	12,5	22,8	24,6	20,3

Tableau 3 : Niveaux d'éducation et activité professionnelle des femmes et de leurs maries selon les catégories sociales (EASF2002).

		Catégorie inférieure 30%	Catégorie moyenne 40%	Catégorie supérieure 30%	Total
Niveau d'éducation de la femme	Illettrée	85,2	36,2	4,8	42
	Primaire et moyen	14,7	59,5	45,8	41,6
	Secondaire et plus	0,1	4,3	49,4	16,4
Niveau d'éducation du mari	Illettré	76	15,9	0,6	29,9
	Primaire et moyen	24	80,5	32,7	48,8
	Secondaire et plus	0	3,6	66,7	21,3
Profession du mari	Inoccupé /chômage	30,5	3,2	1,5	11,1
	Non qualifié –en agriculture	2	0,7		0,9
	Non qualifié –hors agriculture	28,1	10,4	2,8	13,6
	Qualifié en agriculture	12,6	9,7	1,5	8,2
	Qualifié hors agriculture	26,8	65,2	30,3	43
	Profession d'orientation et de qualification élevée	0	10,8	63,8	23,2
Activité de la femme	N'a jamais travaillé	92,1	87,7	66,3	82,7
	Travaille/ a travaillé	7,9	12,3	33,7	17,3

Niveau de fécondité

L'Algérie a connu une baisse remarquable de sa fécondité durant les deux dernières décennies du siècle passé. Entre 1986 et 1992 la fécondité est tombée de 5,4 enfants par femme à 4,4 avant d'enregistrer 2,4 en 2002. La différence de fécondité entre les femmes tend donc à être minime au moment de l'enquête de 2002. En terme de catégories, basées sur l'indice économique, l'écart entre la catégorie supérieure et la catégorie inférieure est de 0,5 enfants/femme.

Suivant un procédé semblable, en 1992, Yaakoubd trouvait des écarts plus prononcés puisque les femmes de la catégorie inférieure avait un indice synthétique de fécondité de 5,7 enfants/femme contre seulement 2,7 pour les femmes de la catégorie supérieure soit un écart de 3 enfants/femme. Ces résultats renforcent l'idée selon laquelle les écarts de fécondité, entre les femmes, tendent à se resserrer quelle que soit la variable de contrôle utilisée .

Tableau 4 : taux de fécondité et indice synthétique de fécondité selon les catégories de l'indice économique (EASF2002).

Groupe d'âge	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Catégorie 5	Total
15-19	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001
20-24	0,024	0,026	0,026	0,026	0,022	0,025
25-29	0,101	0,087	0,100	0,090	0,080	0,091
30-34	0,145	0,140	0,131	0,131	0,119	0,134
35-39	0,139	0,133	0,123	0,126	0,119	0,128
40-44	0,095	0,078	0,079	0,072	0,064	0,077
45-49	0,025	0,023	0,032	0,014	0,021	0,023
ISF	2,6	2,4	2,5	2,3	2,1	2,4

Pour vérifier les écarts de fécondité selon l'indice social nous allons travailler avec la fécondité des femmes mariées car les variables à la base de cet indice se réfèrent aux qualités de la femme et de son mari. Avec un ISF de 4,2 enfants/femme, la catégorie supérieure enregistre un écart de 1,7 enfants comparativement à la catégorie inférieure pour qui l'ISF est de 5,9 enfants/femme.

Si l'on utilise l'indice économique de la fécondité des femmes mariées nous allons avoir approximativement la même gradation mais avec des écarts moins prononcés puisque l'ISF de la catégorie inférieure est égale à 4,8 enfants/femme contre 4,3 pour la catégorie supérieure. Les écarts successifs d'une catégorie à l'autre suivent également la même logique : ils sont cependant plus importants par rapport à l'indice social comparativement à l'indice économique.

Tableau 5 : taux de fécondité et indice synthétique de fécondité des femmes mariées selon les catégories de l'indice social et l'indice économique(EASF2002).

Groupe d'âge	l'indice social					
	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Catégorie 5	Total
15-19	0,133	0,036	0,000	0,052	0,080	0,055
20-24	0,242	0,188	0,162	0,156	0,109	0,152
25-29	0,275	0,248	0,257	0,219	0,194	0,218
30-34	0,205	0,220	0,226	0,195	0,183	0,201
35-39	0,196	0,164	0,148	0,144	0,168	0,158
40-44	0,096	0,106	0,076	0,084	0,082	0,088
45-49	0,027	0,034	0,042	0,015	0,019	0,026
ISF (15-49)	5,9	5,0	4,6	4,3	4,2	4,5
Groupe d'âge	l'indice économique					
	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Catégorie 5	Total
15-19	0,071	0,059	0,068	0,042	0,036	0,055
20-24	0,153	0,163	0,152	0,150	0,152	0,152
25-29	0,230	0,226	0,218	0,221	0,236	0,218
30-34	0,199	0,210	0,197	0,205	0,207	0,201
35-39	0,169	0,160	0,153	0,149	0,134	0,158
40-44	0,107	0,091	0,091	0,075	0,074	0,088
45-49	0,029	0,025	0,031	0,025	0,018	0,026
ISF (15-49)	4,8	4,7	4,6	4,3	4,3	4,5

Si les qualités des femmes et de leurs maris, représentées ici par l'éducation et l'occupation, et le statut économiques des femmes, représentés ici par les caractéristiques des logements et la possession des biens durables, font apparaître des différences notables en matière de fécondité, force est de constater que c'est l'indice social qui engendre le plus de différence.

Pour expliquer cette différence nous allons voir comment s'établit la relation entre l'indice économique et l'indice social d'une part et les variables intermédiaires les importantes, pour l'Algérie, en l'occurrence le mariage et la contraception qui agissent directement sur la fécondité.

Les catégories issues de l'indice social laissent apparaître une augmentation sensible de l'âge au mariage à raison que l'on avance de la catégorie inférieure vers la catégorie supérieure et ce quelque soit l'âge de la femme au moment de l'enquête. A titre d'exemple, l'âge moyen au mariage pour le groupe des femmes âgées de 40-49 ans est de 18,5 ans pour la catégorie inférieure alors qu'il est de 23 ans pour la catégorie supérieure.

Tableau 6 : Contraception et mariage selon les catégories de l'indice social (EASF2002).

		Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Catégorie 5	Total
		Age Moyen au 1 ^{er} mariage					
Groupe d'âge	15-29	19,4	20,1	20,6	20,6	21,5	20,7
	30-39	19,9	20,4	21,4	21,6	23,3	21,4
	40-49	18,5	19,8	21,0	21,2	23,0	20,3
	Total	19,2	20,1	21,0	21,2	22,7	20,9
		Age médian au 1 ^{er} mariage					
Groupe d'âge	15-29	19,0	20,0	20,0	20,0	21,0	21,0
	30-39	19,0	19,0	20,3	21,0	23,0	21,0
	40-49	18,0	19,0	20,0	20,0	23,0	19,0
	Total	18,0	19,0	20,0	20,0	22,0	20,0
Nombre de fois de mariage	1 fois	89,7	91,8	96,5	96,3	97,6	94,2
	2 fois et +	10,3	8,2	3,5	3,7	2,4	5,8
Lien de parenté au mari	Cousin g. paternel	16,7	15,8	12,4	11,3	9,2	13,1
	Cousin g. maternel	10,7	9,7	8,5	10,0	7,3	9,3
	Autre lien	12,1	12,9	10,6	11,6	9,2	11,4
	Sans lien	60,5	61,6	68,5	67,1	74,4	66,2
Nombre des autres épouses	1 épouse	4,1	3,6	1,2	1,5	1,2	2,5
	2 épouses	0,6	0,5	0,5	0,1	0,2	0,4
	3 épouses	0,0	0,4	0,9	0	0	0,2
	Pas d'autres épouses	94,8	95,2	97,4	98,2	98,2	96,7
	NSP	0,5	0,5		0,2	0,4	0,3
		Contraception %					
Utilisation actuelle		54,1	53,0	58,9	60,3	59,4	56,9
Nombre d'enfant à la première utilisation	0 enfant	2,5	2,3	4,6	4,0	7,9	4,2
	1 enfant	34,3	40,0	58,5	60,1	69,1	52,4
	2 enfants	19,1	21,0	14,7	19,1	16,3	18,6
	3 enfants et +	44,1	36,7	22,2	16,8	6,7	24,8
Raison de la première utilisation	espacement	79,0	84,1	89,7	90,3	93,2	87,5
	Arrêt	20,8	15,2	9,3	8,8	6,4	11,9
	Autre	0,2	0,7	1,0	0,9	0,4	0,6

Les autres variables liées au mariage et qui peuvent donner quelques explications sur cette différence de l'âge au mariage à travers les différentes catégories (voir tableau 6) montrent que les femmes de la catégorie supérieure sont plus ouvertes et plus stables et plus imposantes dans leurs couples puisque elles sont les plus enclines à n'avoir aucun lien de parenté avec leurs maris, vivent pour la plupart dans leurs premières unions et ne partageant par leurs maris avec d'autres épouses.

D'un autre point de vue il semble que la composition de chaque catégorie jouent un rôle important dans cette différenciation. Dans ce cadre on remarque que la première catégorie est constituée à 96,3% de femmes sans instruction alors ces dernières ne représente que 1,4% la catégorie supérieure.

De plus l'activité féminine ne concerne que 7,3% des femmes de la catégorie inférieure alors que cette proportion est de 37,7% dans la catégorie supérieure. Par ailleurs, il est à remarquer que 80,9% des femmes de la catégorie supérieur vivent dans le milieu urbain. Cette proportion n'est que de 30,3% pour la catégorie inférieure.

Figure 1 : Niveau d'éducation des femmes mariées selon l'indice social (EASF2002).

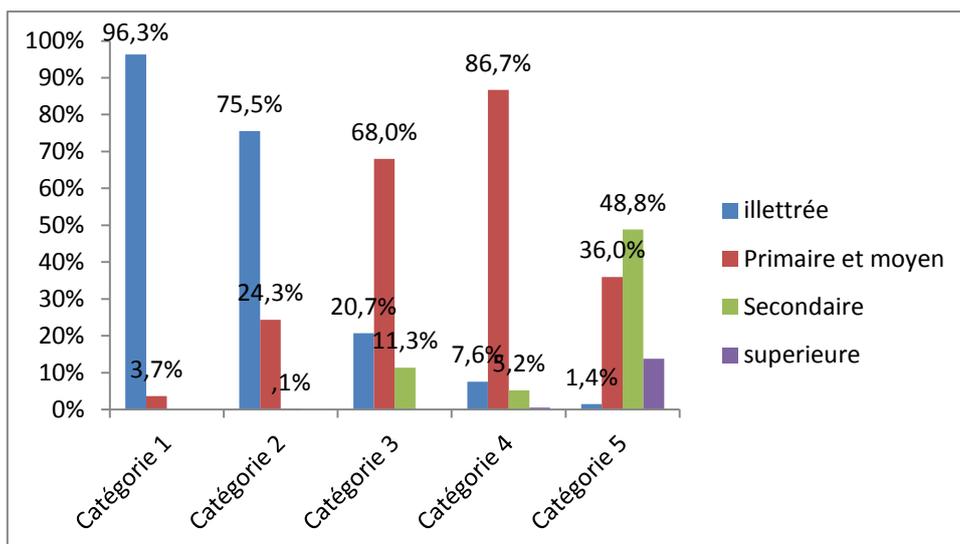


Figure 2 : Proportion des femmes qui travaillent ou ayant travaillé selon l'indice social (EASF 2002).

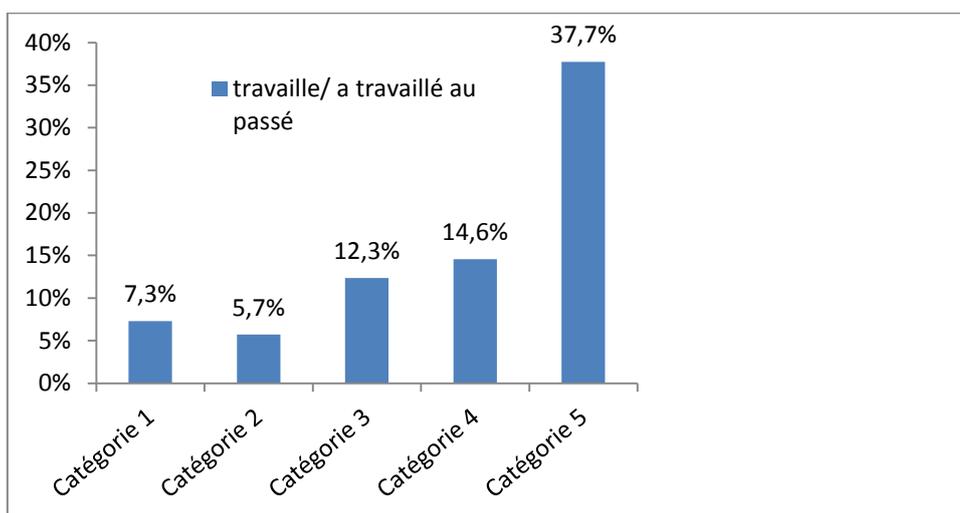
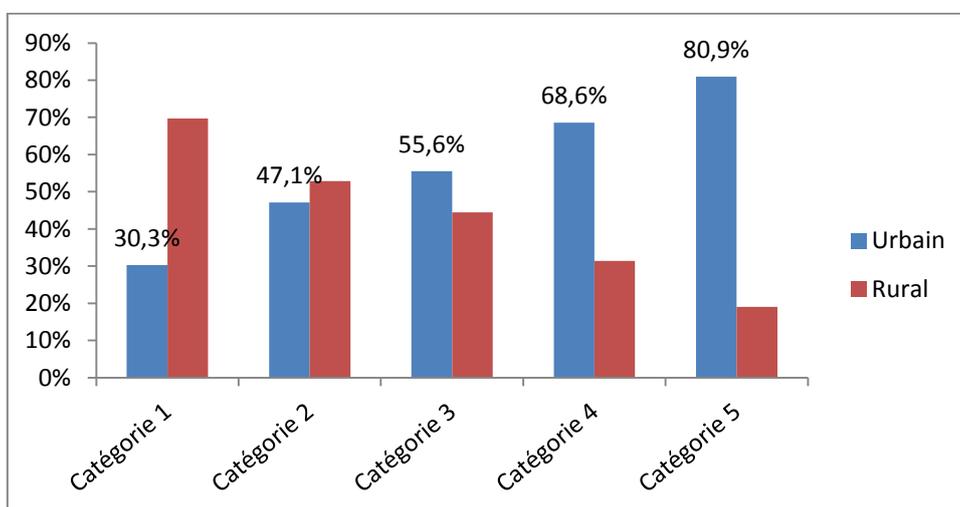


Figure 3 : Répartition des femmes selon le lieu de résidence l'indice social (EASF 2002).



Pour les catégories issues de l'indice économique, les différences en terme d'âge au mariage, sont presque insignifiantes.

Tableau 7 : Contraception et mariage selon les catégories de l'indice économique (EASF2002).

		Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Catégorie 5	Total
		Age Moyen au 1 ^{er} mariage					
Groupe d'âge	15-29	20,3	20,6	20,6	20,9	20,9	20,6
	30-39	21,3	21,3	20,9	21,7	21,8	21,4
	40-49	19,7	19,8	20,0	20,5	21,3	20,3
	Total	20,5	20,7	20,5	21,1	21,4	20,8
		Age médian au 1 ^{er} mariage					
Groupe d'âge	15-29	20,0	20,0	20,0	21,0	21,0	21,0
	30-39	21,0	20,0	20,0	21,0	21,0	21,0
	40-49	19,0	19,0	19,0	20,0	20,0	19,0
	Total	20,0	20,0	20,0	20,0	21,0	20,0
Nombre de fois de mariage	1 fois	93,2	94,7	93,7	93,8	94,5	94,0
	2 fois et +	6,8	5,3	6,3	6,2	5,5	6,0
Lien de parente au mari	Cousin g. paternel	16,1	13,1	14,5	11,1	10,6	13,1
	Cousin g. maternel	9,9	9,2	8,9	10,6	7,2	9,2
	Autre lien	11,8	12,4	12,0	10,9	10,4	11,5
	Sans lien	62,3	65,2	64,6	67,4	71,7	66,2
Nombre des autres épouses	1 épouse	3,0	2,4	2,6	2,6	1,8	2,5
	2 épouses	0,6	0,6	0,4	0,2	0,1	0,4
	3 épouses	0,4		0,2	0,2		0,2
	Pas d autres épouses	95,5	96,6	96,4	96,8	97,9	96,6
	NSP	0,5	0,4	0,3	0,1	0,2	0,3
		Contraception %					
Utilisation actuelle		56,2	56,5	56,5	56,8	58,4	56,9
Nombre d'enfant à la première utilisation	0 enfant	3,6	3,4	3,5	5,0	5,9	4,3
	1 enfant	47,1	52,1	52,6	52,0	56,6	52,0
	2 enfants	19,0	20,8	18,7	19,7	15,8	18,8
	3 enfants et +	30,3	23,7	25,2	23,2	21,7	24,9
Raison de la première utilisation	espacement	86,7	86,2	88,1	89,2	86,3	87,3
	Arrêt	12,5	13,1	11,6	10,2	13,1	12,1
	Autre	0,7	0,8	0,4	0,6	0,6	0,6

La composition des catégories issues de l'indice économique selon le niveau d'éducation, l'activité féminine et le lieu de résidence indique que les différences entre catégories ne sont pas aussi importantes que celles trouvées à partir de l'indice social. Il est important ici de rappeler que les études précédentes soulignaient déjà que ces trois facteurs sont importantes pour la compréhension de la baisse de la fécondité en Algérie.

Les différences, en terme de prévalence contraceptive, entre catégories suivent globalement la même logique que l'âge au mariage, aussi pour bien pour l'indice social que pour l'indice économique. Si l'indice social donne deux groupe distincts vis-à-vis de l'utilisation actuelle de la contraception : les deux premières catégories en face des trois dernières, l'indice économique quant à lui fait apparaître un rapprochement entre toutes les catégories.

Figure 4 : Niveau d'éducation des femmes mariées selon l'indice économique (EASF2002).

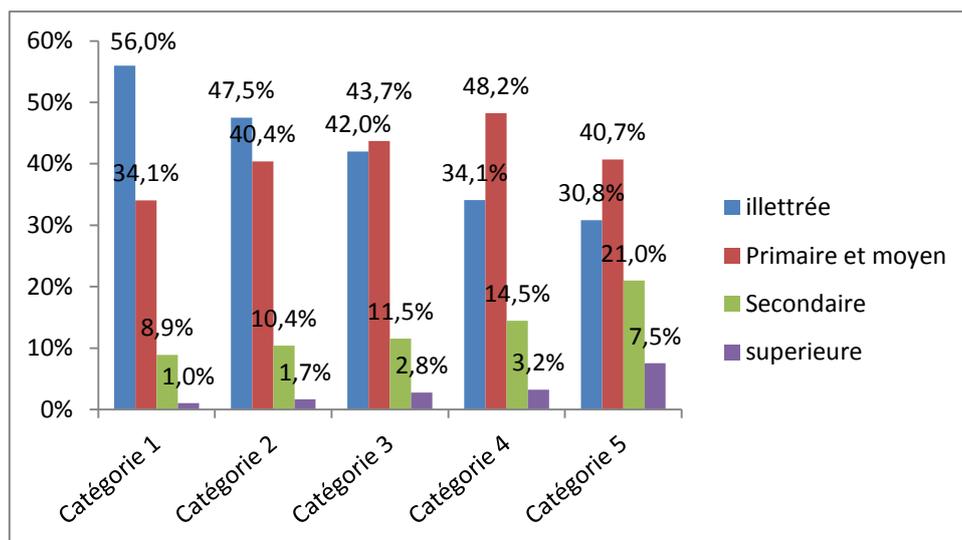


Figure 5 : Proportion des femmes qui travaillent où ayant travaillé selon l'indice économique (EASF 2002).

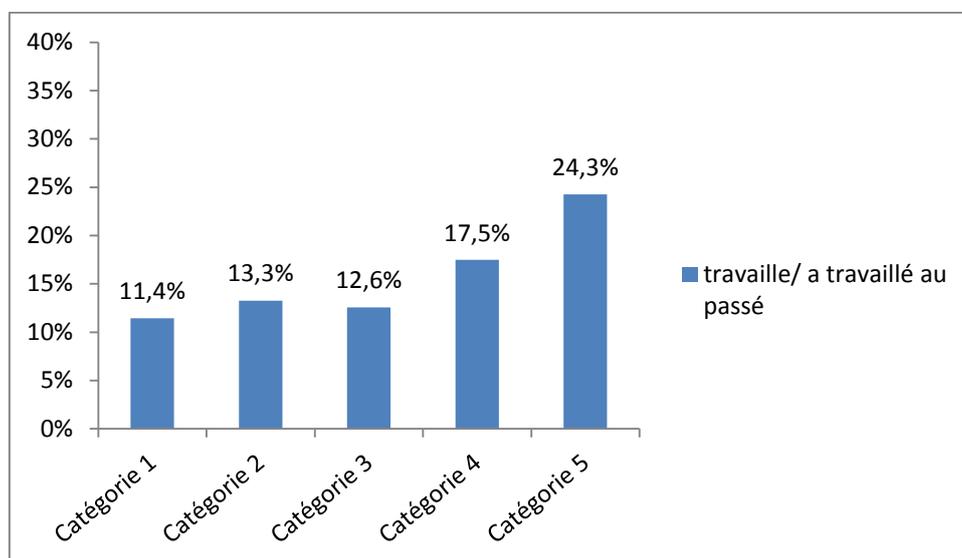
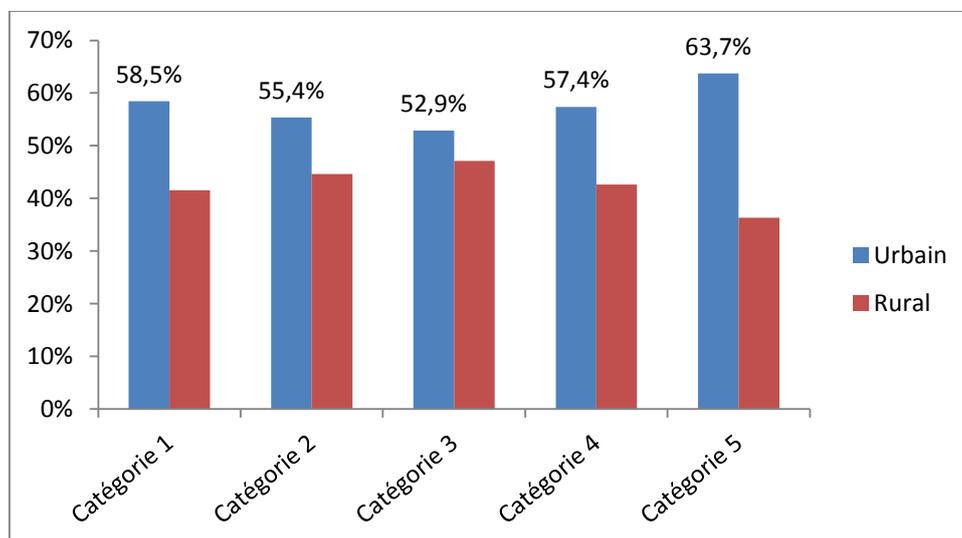


Figure 6 : Répartition des femmes selon le lieu de résidence et l'indice économique (EASF 2002).



Les résultats que nous avons discuté plus haut indiquent que les catégories générées aussi bien par l'indice économique que par l'indice social conduisent vers une différenciation non négligeable en terme de fécondité et de variables intermédiaires surtout pour l'indice social. Cependant l'effet net des catégories peut être bien appréhendé par l'analyse multivariée où on aura l'occasion d'introduire plusieurs variables à la fois. Pour cela nous avons introduit les variables suivantes : l'âge de la femme, l'âge au mariage, la pratique contraceptive ainsi que les catégories issues des deux indices. Les résultats sont donnés dans le tableau 8.

Tableau 8: Comparaison des résultats du modèle de régression linéaire, variable dépendante: nombre d'enfants nés-vivants

	Coefficients	Signification
(Constante)	1,382	,000
Age de la femme	,214	,000
Age au 1 ^{er} mariage	-,250	,000
Pratique contraceptive		
Non	Cr	
Oui	-,823	,000
Indice matériel		
catégorie 1	Cr	
catégorie 2	-,055	,351
catégorie 3	-,116	,050
catégorie 4	-,151	,011
catégorie 5	-,275	,000
Indice social		
catégorie 1	Cr	
catégorie 2	-,162	,005
catégorie 3	-,372	,000
catégorie 4	-,670	,000
catégorie 5	-,804	,000
Statistique F 1246.261 Cr : catégorie de référence		
R ² 0,669		

L'application de la régression montre d'abord que les résultats sont satisfaisants dans la mesure où le coefficient de détermination R² est de presque 67%. Cela nous permet donc de dénoter une bonne appréciation du modèle. Tous les coefficients sont significatifs à part celui de la catégorie 2 issue de l'indice économique. Cela peut s'expliquer par le rapprochement des comportements des femmes

appartenant à la catégorie de référence et celles de la deuxième catégorie. Il est clair cependant que l'indice social a un effet net sur la fécondité comme nous l'avons remarqué plus haut, et conserve de ce fait un poids explicatif important que celui de l'indice économique.

Conclusion

En guise de conclusion et en dépit des limites inhérentes aux données que nous avons utilisées nous pouvons dégager quelques résultats. Il s'est avéré que la catégorie socioéconomique est un construit synthétique pertinent dans la différenciation des niveaux de fécondité. Le statut socioéconomique est donc un concept qui mérite d'être pris en considération et en fonction duquel les déterminants de la fécondité doivent être analysés. Cela dit le concept lui-même doit également être clarifié que ce soit d'un point de vue conceptuel que pratique pour aider à la réalisation des études comparatives. La modeste démarche adoptée ici se base sur les données disponibles et ne peut être qu'une possibilité parmi tant d'autres. Notre ambition est de vérifier que les inégalités de distribution des biens économiques et sociaux peuvent se condenser à travers des catégories sociales et économiques et influencent considérablement la fécondité et les variables qui la déterminent.

L'analyse des données disponibles a montré que les niveaux de fécondité ne sont pas distribués d'une manière aléatoire mais elle suit une gradation au sein des catégories établies. Il ressort que les catégories les plus favorables, en terme de possession de biens valeureux socialement ou économiquement, sont celles où la fécondité est la moins élevée. Toute chose égale par ailleurs les catégories défavorables enregistrent les niveaux les plus élevés de la fécondité. Cependant il faut mentionner que les écarts de fécondité sont plus importants à travers les catégories issues de l'indice social qu'à travers celles issues de l'indice économique. Ceci est également vrai pour presque toutes les variables introduites pour expliquer ces différences, comme l'éducation, le milieu de résidence, l'activité féminine, l'âge au mariage et la contraception.

Il est important de mentionner le caractère dynamique du statut socioéconomique. Dans un tel cas les données qui peuvent suivre et saisir les changements des statuts ainsi les comportements reproductifs sont, à notre sens, les plus adaptés pour prendre en compte la mobilité sociale des femmes.

Références bibliographiques

- -Bedrouni M. La démographie régionale en Algérie: Analyses comparatives, 2007
- -Bollen Ka et al. Socioeconomic status and class in. Studies of fertility and health in. Developing countries, 2001.
- Filmer, D. and L. Pritchett: 1998, Estimating Wealth Effects Without Expenditure Data – or Tears: An Application to Educational Enrolments in States of India (World Bank Policy Research working Paper No 1994. Washington, DC: DECRG, The World Bank).
- Galobardes B et Al, Measuring socioeconomic position in health research British Medical Bulletin 2007; 1–17
- Kuate-Defo b et Al, Measuring socioeconomic status in health Research in developing countries: should we be focusing on households, communities or both? Social Indicators Research (2005) 72: 189–237
- Oakes, J. M., & Rossi, P. H. (2003). The measurement of SES in health research: current practice and steps toward a new approach. *Soc Sci Med*, 56(4), 769-784.
- Seema V. et Al Constructing socio-economic status indices: how to use principal components analysis
- Stavenhagen R., Classes sociales et stratification ,1968 pp. 201 à 211.
- Vickie L. Shavers, Measurement of Socioeconomic Status in Health Disparities Research, journal of the -national medical association, vol. 99, no. 9, september 2007
- Yaakoubd A, Catégories sociales et comportements reproductifs en Afrique du Nord : une analyse